



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 23 juin 2022

Le vingt-trois juin deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

Date de convocation : 17 juin 2022

Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 12 - Votants : 17

Présents : Mr Benoît COUTEAU, Mr Stéphane ENTÈME, Mme Françoise MÉNARD, Mme Hélène QUÉMERÉ, Mme Linda GABORIAU, adjoints au Maire, Mr Christian MAILLARD, Mme Sylvie CHATELLIER, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, Mme Émilie BOUTSIOU, Mme Servane CHESNEAU, Mr Vincent CAILLÉ, Mme Magalie RAVELEAU DUAUT

Absents excusés : Mr Richard LOPEZ (pouvoir donné à Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE), Mme Gwladys BRANGER (pouvoir donné à Linda GABORIAU), M. Rodolphe BORRÉ (pouvoir donné à M. Benoît COUTEAU), M. Pascal BOUTON (pouvoir donné à Christian MAILLARD), M. Sébastien BESSON (pouvoir donné à Hélène QUÉMERÉ)

Secrétaire de séance : Mme Sylvie CHATELLIER

2022-06-23-007 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant ce qui suit :

Le ComCo ASC propose d'attribuer les montants de subventions aux associations indiqués dans le tableau suivant et qui a fait l'objet d'une première présentation lors du conseil municipal du 12 mai 2022.

Associations	Subventions 2019	Subventions 2020	Subventions 2021	Subventions 2022	Adhérents Monnières 2022
Associations Culturelles					
SVVC (Spectacle Vivant de la Vallée de Clisson)	75,00 €	75,00 €		100,00 €	
Réveil de Monnières	150,00 €	200,00 €	150,00 €	150,00 €	
Comité jumelage Clisson Klettgau	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	9
LAMA	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	93
Au Plaisir de Lire	1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	1 832,00 €	2 290
Associations Sociales					
Resto du cœur (bon d'achats)	400,00 €	450,00 €	450,00 €	450,00 €	18
ADMR	500,00 €	450,00 €	500,00 €	550,00 €	25
4L Trophy		200,00 €	200,00 €	- €	
ADAR	160,00 €	175,00 €	175,00 €	154,00 €	7
ASSADAPA				215,00 €	
Secours catholique	50,00 €	50,00 €	50,00 €	- €	25
ADT44 Aide à domicile pour tous	140,00 €	325,00 €	210,00 €	242,00 €	11



Les roues de secours du vignoble nantais	75,00 €	75,00 €	75,00 €	120,00 €	20
SEMES	1 232,50 €	1 232,50 €	1 232,00 €	1 374,00 €	2 290
Associations Sports et Loisirs					
La Monniéroise	400,00 €	- €		800,00 €	61
FCEV Entente du vignoble	1 700,00 €	1 660,00 €	1 650,00 €	1 450,00 €	85
Sèvre et maine basket	800,00 €	740,00 €	580,00 €	595,00 €	35
Tuileries Pêche et Loisirs	200,00 €	150,00 €		150,00 €	
Association Chasse	150,00 €	150,00 €		150,00 €	
USEP (Rencontres sportives - École des 3 Moulins)	100,00 €	100,00 €		- €	
TT Pallet Grappe monniéroise(Badminton et tennis de table)	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	20
TCV Tennis	325,00 €	493,00 €	400,00 €	480,00 €	28
Run and Move		50,00 €		- €	30
OISL	382,50 €	382,50 €	380,00 €	255,00 €	15
Elan de Gorges - Section Danse			17,00 €	374,00 €	22
Karaté Full Contact 44				- €	
Associations Enfance					
Histoires de parents	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	18
Assoc Parents élèves 3 Moulins				168,00 €	168
Assoc Parents élèves St Joseph				101,00 €	101
Caisses à savon (animaje)				- €	
Associations Autres					
Terres En Vie					
UNC-AFN	70,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	23
Les amis du four du pont	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	26
Appel Détresse	322,00 €				
France AVC					
Total	9 832,00 €	9 608,00 €	8 719,00 €	10 760,00 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- VALIDE à l'unanimité l'attribution des subventions proposées dans le tableau ci-dessus.
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures afférentes à l'exécution de cette délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Registre certifié conforme,
 Le Maire,
 Benoît COUTEAU